



**Objet : COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 JANVIER 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le huit janvier, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LE RONSSOY, se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2122.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents MM les conseillers municipaux, à l'exception de : Monsieur CAGNIART, qui a donné pouvoir à Michel BRAY ; Monsieur JOSSE, qui a donné pouvoir à Aurélien CAZÉ ; Mesdames CARDON et CORNAILLE, excusées ; Mesdames CENSIER, FAILLE, et Messieurs FAGLAIN et GOMES, absents.

Monsieur le Maire ouvre la séance, fait le compte des conseillers présents au nombre de 7 et constate donc que le quorum n'est pas atteint.

La réunion de Conseil Municipal est donc reportée au lundi 13 janvier 2025 à 19h30.

Une convocation parviendra aux conseillers le jeudi 9 janvier 2025.

La séance est levée à 19h15.